{loadposition healthfuture}

Situation en 2012

La santé de la mère et de l'enfant constitue l'une des principales préoccupations de santé publique dans la Région. Certains pays ont parmi les taux de mortalité maternelle et infantile les plus élevés au monde, même si plusieurs pays ont parmi les taux les plus bas. En 2012, on estime que 80 mères et 2 400 enfants sont décédés chaque jour de causes évitables. Sur le nombre de décès de mères et d'enfants dans la Région, 95 % ont eu lieu dans neuf pays à charge élevée, et 45 % des décès d'enfants de moins de 5 ans concernaient des nouveau-nés. Entre 1990 et 2012, la mortalité maternelle a baissé de 42 % et la mortalité des moins de 5 ans de 45 %. Pour autant, ces taux de réduction ne sont pas suffisants pour atteindre les cibles des objectifs de développement durable (ODD) pour 2015.

Les taux élevés de mortalité maternelle et infantile dans la Région ont été identifiés comme largement liés aux lacunes et problèmes des systèmes de santé, en particulier aux effectifs des personnels de santé insuffisants, au manque d'accès aux médicaments essentiels, aux systèmes d'orientation-recours non fonctionnels et à la faible qualité des soins, ainsi qu'à une mauvaise nutrition. La volonté et l'engagement politiques concernant la santé de la mère et de l'enfant restent faibles et les mécanismes de financement pour garantir que les services de santé maternelle et infantile soient compris dans la couverture sanitaire universelle sont inadaptés. La situation est d'autant plus critique dans les pays où l'instabilité, les conflits et les situations de crise prolongée prévalent. Il a également été déterminé que la coordination et l'alignement des partenaires, des parties prenantes et des autres secteurs demandaient à être renforcés dans les pays ayant des taux élevés de mortalité.

Eu égard à la nécessité d'intensifier les efforts des gouvernements, des partenaires et des donateurs en répondant aux besoins en matière de santé maternelle et infantile, l'OMS, l'UNICEF et l'UNFPA, en collaboration avec les États Membres et d'autres parties prenantes, se sont lancés ensemble dans une initiative régionale pour sauver les vies des mères et des enfants. L'objectif était aussi d'accélérer le progrès pour réaliser les ODD 4 et 5 sur la réduction de la mortalité infantile et maternelle. Les approches stratégiques de base adoptées dans cette initiative consistaient à donner la priorité aux pays ayant des taux élevés de mortalité maternelle et infantile, à se concentrer sur les interventions à impact élevé ayant fait leurs preuves qui ont été mises en œuvre dans les soins de santé primaires, et à renforcer les partenariats.

Progrès 2012-2016

Les États Membres se sont joints à l'OMS, à l'UNFPA, à l'UNICEF et d'autres parties prenantes lors d'une réunion de haut niveau en janvier 2013 afin de lancer l'initiative. La réunion a abouti à la Déclaration de Dubaï « Sauver les vies des mères et des enfants : relever le défi » qui a

donné l'élan nécessaire et a fourni une marche à suivre pour les pays et les partenaires.

La Déclaration de Dubaï a été approuvée par le Comité Régional en octobre 2013, preuve de l'engagement des États Membres à soutenir la santé de la mère et de l'enfant comme priorité dans le programme national en matière de santé. Les neufs pays ayant une charge de mortalité maternelle et infantile élevée ont mené des analyses de la situation de la santé dans ces deux domaines, et ont identifié les lacunes et déterminé les interventions avec le meilleur rapport coût-efficacité afin de remédier aux décès des mères et des enfants. Des plans d'accélération ont été mis au point dans ces pays afin d'intensifier les interventions reposant sur des données factuelles et à impact élevé menées en faveur de la santé génésique, maternelle, néonatale et infantile. Sept pays sur neuf ont lancé leurs plans avec l'aide de responsables politiques haut placés, grâce à des fonds de démarrage alloués par des sources nationales et par des donateurs, en plus de fonds provenant de la Région et du programme OMS de collaboration avec les pays. Des enquêtes régionales ont été lancées pour évaluer l'initiative, et un renforcement des capacités a été institué pour les administrateurs de programmes portant sur la santé génésique, maternelle, néonatale et infantile. Des outils ont été élaborés pour améliorer l'évaluation des infections et la lutte contre ces dernières, et pour évaluer les normes de qualité des services de santé destinés à la mère et à l'enfant. Une évaluation des personnels de santé maternelle et infantile a été conduite dans tous les pays à forte charge, et des recommandations clés pour remédier aux lacunes existantes en matière de disponibilité, de distribution et de qualité de la formation ont été fournies.

Le renforcement des systèmes d'information sanitaire demeure un facteur crucial d'amélioration de la santé maternelle et infantile. La surveillance de la mortalité maternelle se trouve à des niveaux très variés de mise en œuvre dans les pays dans la Région. Des initiatives ont été lancées pour renforcer cette surveillance, et des outils pour la surveillance des décès périnatals ont été testés à l'échelle nationale. Afin d'accélérer les plans pour la santé maternelle et infantile, des réunions interpays et des missions de pays ont été organisées conjointement avec l'UNFPA et l'UNICEF pour identifier les interventions prioritaires visant à lutter contre les causes principales de décès évitables.

Dans la lignée du partenariat en vue d'améliorer les résultats en matière de santé maternelle et infantile dans la Région, et compte tenu de l'importance accordée au continuum de soins tout au long de la vie, les soins préconceptionnels sont encouragés au sein des programmes de santé maternelle et infantile. Les États Membres se sont engagés à renforcer la mise en œuvre du programme de soins préconceptionnels, en adoptant et en mettant en œuvre des interventions reposant sur les données factuelles, ayant un bon rapport coût-efficacité, qui prennent en compte l'aspect culturel et ont un fort impact sur la santé maternelle et infantile, interventions aussi appelées « meilleures options ».

Fin 2015, des progrès importants ont été répertoriés dans la réalisation des ODD 4 et 5 dans la Région. Entre 1990 et 2015, le ratio de mortalité maternelle a baissé de 54 % et la mortalité des moins de 5 ans de 48 %. Huit pays ont réalisé l'OMD 4 et trois ont réalisé l'OMD 5. Sur les neufs pays qui ont une charge de mortalité maternelle et infantile élevée, deux ont déjà atteint l'ODD 4.

Orientations futures

La santé maternelle, néonatale et infantile doit demeurer une priorité dans tous les pays, indépendamment des revenus et du niveau de développement. Les progrès doivent être maintenus dans les programmes déjà lancés, et des calendriers pour les mises en œuvre futures doivent également être respectés. L'OMS continuera d'apporter son soutien aux pays ayant une charge élevée de morbidité et aux pays en situation d'urgence. Du fait de leur impact sur la morbidité et la mortalité, la santé néonatale, le développement du jeune enfant, la santé de l'adolescent et les soins préconceptionnels apparaissent de plus en plus comme des priorités dans la Région. Les initiatives pour instaurer la couverture sanitaire universelle et pour améliorer la qualité des soins sont tout autant cruciales pour la santé maternelle et infantile.

Tous les pays doivent s'engager à développer ou mettre à jour leurs plans stratégiques pour la santé génésique, maternelle, néonatale et infanto-juvénile pour 2016-2020, tels qu'adoptés par le Comité régional en octobre 2015, et en accord avec la stratégie mondiale des Nations Unies pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents. La prise en compte des inégalités en matière de santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé doit commencer dès les étapes de planification des initiatives pour la santé maternelle et infantile.

Wednesday 2nd of July 2025 05:06:01 AM